

# *Une saga centenaire : la construction des édifices du Parlement de la Colombie-Britannique*

par Kathleen Ryan-Lloyd

*Le 10 février 1898, des parlementaires, des hauts fonctionnaires et des membres du public se réunissaient à Victoria pour célébrer l'inauguration du plus fameux monument architectural de la Colombie-Britannique, les édifices du Parlement. Pour marquer le centenaire de ces édifices en février 1998, les parlementaires ont tenu une séance extraordinaire d'une journée et des centaines de visiteurs sont venus dans la capitale pour visiter ces bâtiments historiques. Le présent article se penche sur la controverse qui a marqué les premières années de ces édifices, controverse qui s'est traduite par des dépassements de coûts excessifs, voire la chute d'un gouvernement.*

Parlementaires, touristes et habitants de Victoria ont toujours reconnu la magnificence de ce complexe. En 1901, le roi Georges V a déclaré que les édifices du Parlement de la Colombie-Britannique et ceux d'Ottawa constituaient les deux plus belles œuvres architecturales du Dominion. Cependant, peu d'admirateurs connaissent la saga de la construction des édifices de Victoria, dont les principaux acteurs sont l'architecte excentrique du projet et les politiciens de l'époque.

## **Les cages à oiseaux**

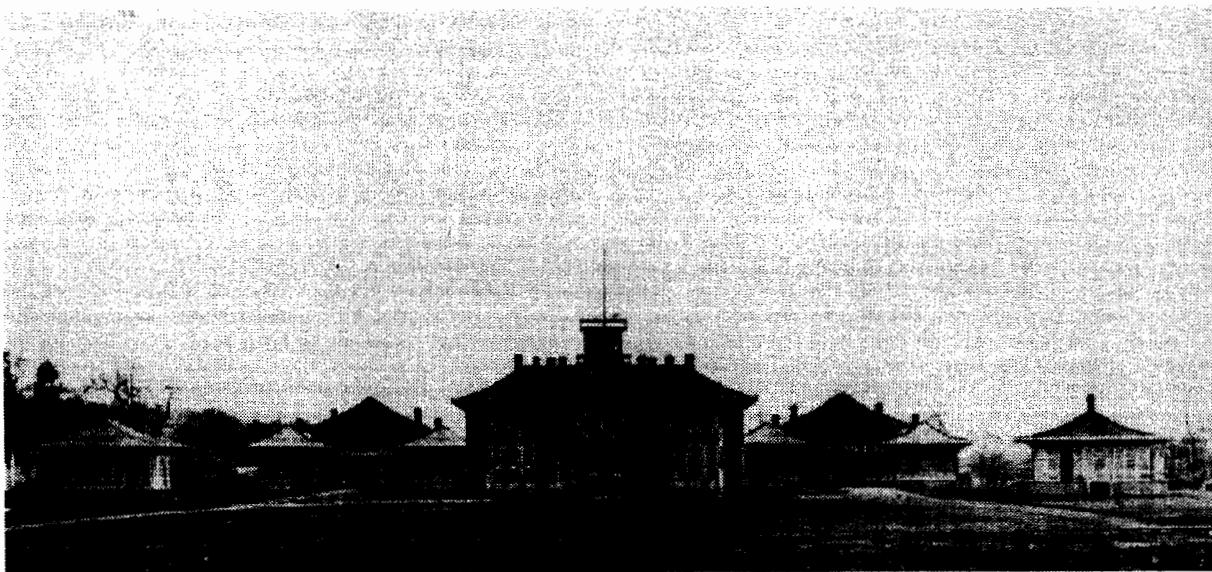
Les édifices législatifs actuels sont situés au même endroit que les premiers, qui avaient été bâtis par la colonie de l'île de Vancouver en 1859 et dont la construction avait été critiquée par bien des opposants. Leur coût, leur emplacement et le fait qu'ils avaient été construits sans le consentement du Parlement étaient des points litigieux. Toutefois, comme c'était la Compagnie de la baie d'Hudson qui payait les coûts de

construction, soit 100 000 \$, le gouverneur James Douglas a choisi de ne pas tenir compte des critiques et a donné le feu vert au projet.

Les premiers bâtiments étaient en bois et en brique, avec des corniches à consoles, une charpente beige foncé et des briques peintes en différents tons de rouge. Par leur style architectural original, ils ressemblaient à des pagodes chinoises, de sorte qu'on les appelait communément « cages à oiseaux ». Ils étaient au nombre de cinq, chacun ayant à l'origine une fonction propre : bâtiment administratif, tribunal, bureau du commissaire en chef des terres et des travaux publics, imprimerie de la Reine et Assemblée législative. Ils ont bien rempli leurs fonctions pendant de nombreuses années, mais, vers la fin des années 1880, ils étaient devenus délabrés et trop petits pour loger le gouvernement d'une province en pleine expansion. En outre, il n'y avait pas moyen de régler la température. Les bâtiments ont même fait l'objet de critiques dans l'édition du 16 mars 1893 du *Daily Colonist*, de Victoria, selon lequel ils donnaient l'impression « d'un État ou d'une province misérable à l'esprit étroit et sans culture ».

Theodore Davie, député provincial de Victoria, a été le premier à proposer, le 6 février 1889, à l'Assemblée législative, le remplacement des cages à oiseaux. Quand il a demandé au commissaire en chef des terres et des travaux publics, Forbes Vernon, si le gouvernement avait l'intention de dégager des

*Kathleen Ryan-Lloyd est bibliothécaire de référence à la Bibliothèque législative de la Colombie-Britannique. Elle a récemment aidé à la conception d'un nouveau site Web sur les édifices du Parlement de la Colombie-Britannique, site dont l'adresse est <http://www.legis.gov.bc.ca/about>.*



**Construites en 1859, les « cages à oiseaux » furent les premiers édifices du gouvernement de la Colombie-Britannique.**  
(F. Dally - British Columbia Archives)

fonds pour « remplacer le bâtiment législatif par un édifice [plus] approprié », celui-ci a répondu que le gouvernement n'estimait pas convenable « d'engager des dépenses pour la construction de nouveaux bâtiments législatifs », mais qu'il avait plutôt l'intention « d'agrandir les édifices existants pour qu'ils répondent à tous les besoins ». Toutefois, le besoin de meilleurs locaux est resté bien réel, de sorte que, trois ans plus tard, une fois devenu premier ministre, Davie a entrepris d'obtenir des appuis politiques pour la construction de nouveaux bâtiments plus spacieux pour loger le gouvernement de la Colombie-Britannique.

Après la fin des travaux de construction des nouveaux édifices du Parlement, la plupart des anciens bâtiments ont été démolis, au coût de 4 000 \$. Cependant, l'immeuble qui logeait l'Assemblée législative a été épargné et déplacé ailleurs sur le domaine du gouvernement. Il a logé le bureau provincial des mines jusqu'à sa destruction par le feu en mars 1957.

#### **Le concours**

Le gouvernement Davie a lancé un concours pour la conception d'un édifice qui serait fonctionnel aussi bien qu'impressionnant sur le plan visuel. Le gouvernement a accordé 75 000 \$ au ministère des Travaux publics en mars 1892 pour les coûts d'organisation du concours. Des avis ont été publiés partout au Canada et aux États-Unis. Selon les conditions du concours, l'édifice devait être à l'épreuve du feu et sa conception adaptée à quatre usages distincts : un bureau d'administration, l'Assemblée législative, le bureau du registre des terres et l'imprimerie de la Reine.

Soixante-cinq plans ont été soumis sous un pseudonyme par des architectes de tous les coins de l'Amérique du Nord. Les juges du concours, A.G. Taylor, de Montréal, et W.S. Curry, de Toronto, ont étudié les plans et retenu cinq candidats, dont un qui avait présenté une pittoresque esquisse signée « Un architecte de la Colombie-Britannique ». En mars 1893, un comité gouvernemental a choisi comme gagnant l'auteur de l'esquisse, Francis Mawson Rattenbury. En signant comme il l'avait fait, Rattenbury indiquait habilement aux juges qu'en choisissant son plan, ils accorderaient le contrat à un architecte de la Colombie-Britannique. Toutefois, Rattenbury n'était que fraîchement arrivé de la Grande-Bretagne et n'avait que 25 ans. Il a expliqué aux juges que son plan visait à exprimer la confiance en l'avenir de la Colombie-Britannique. Selon certaines sources, l'assurance de Rattenbury était inversement proportionnelle à son expérience : à ce point de sa carrière, il n'aurait participé qu'à la conception de deux autres édifices. Mais une fois le contrat signé, il a quitté Vancouver pour s'établir au chic hôtel Driard, à Victoria, afin de mettre la dernière main à ses plans.

#### **Le coût**

Quand Davie a donné le coup d'envoi des travaux en 1893, la taille et le coût des édifices du Parlement ont suscité bien des critiques. Mais, grâce à son grand talent politique, Davie a réussi à obtenir l'appui de ses collègues à l'Assemblée législative, laquelle a accepté d'adopter en 1893 la *Parliament Buildings Construction Act*, ainsi que l'autorisation d'emprunter 600 000 \$, initialement. C'était une très forte somme pour une province qui ne comptait que 175 000

habitants et dont les recettes ne s'élevaient qu'à 1,5 million de dollars. En février 1894, quand le gouvernement a octroyé les premiers contrats de construction, les estimations avaient déjà grimpé à 686 000 \$.

Conscient des préoccupations budgétaires des parlementaires, Rattenbury les a habilement rassurés en leur affirmant qu'il pourrait contenir les coûts à moins de 550 000 \$ en faisant des compromis mineurs quant à la qualité de certains matériaux. Au mieux, cette promesse pouvait être considérée comme extrêmement optimiste. En réalité, Rattenbury voulait ainsi encourager les parlementaires à aller de l'avant, sachant qu'une fois la construction commencée, il serait difficile d'annuler certaines décisions.

*« Il est remarquable que, dans une province aussi jeune, la population se soit aussi rapidement dotée d'un palais législatif aussi beau et aussi spacieux, et qui est considéré comme l'un des plus admirables édifices parlementaires provinciaux du Canada. »*

*Victoria Times, le 10 février 1898.*

À mesure que les travaux avançaient, le gouvernement s'inquiétait de l'augmentation des coûts. Il a donc demandé à ses fonctionnaires de rencontrer l'architecte pour lui proposer de modifier ses plans. L'une de ces demandes a été faite en novembre 1895 par le nouveau commissaire en chef, G.B. Martin, qui, lorsqu'il était député provincial de Yale, avait voté contre la construction des édifices législatifs quelques années plus tôt. Martin voulait que Rattenbury s'en tienne à son affirmation de 1893, selon laquelle on pouvait renoncer à utiliser du marbre, d'une valeur de 44 000 \$, « sans nuire à l'apparence de l'édifice ». Cependant, Rattenbury n'avait aucunement l'intention de s'en passer et a donc écrit une lettre bien sentie au commissaire en chef :

L'importance du marbre est telle, et son élimination serait si préjudiciable à l'édifice, que j'espère que vous réexaminerez toute cette question. La splendeur de tout l'édifice serait totalement gâtée si sa pièce centrale, la « salle législative », était d'apparence pauvre et ordinaire, et elle le serait à coup sûr sans le marbre, car le caractère de la salle repose sur les colonnes de marbre riches et massives, et il est impossible de les remplacer adéquatement par quelque matériau d'imitation meilleur marché.

Martin a donc fait marche arrière, laissant à Rattenbury une certaine liberté artistique pour le reste des travaux.

Toutefois, comme pour les mégaprojets d'aujourd'hui, les préoccupations budgétaires ne sont pas disparues pour autant.

L'augmentation des coûts a été une constante épine au pied pour Davie, ainsi que son successeur, John Hurbert Turner. Comme Davie, Turner était un député provincial local représentant la ville de Victoria. Il était aussi un homme d'affaires prospère, de sorte qu'il avait à cœur de stimuler l'économie de celle-ci.

En ce temps-là, Victoria avait une population faible, mais stable, d'environ 20 000 âmes. Elle était considérée comme une ville résidentielle plutôt charmante, de caractère britannique, où il faisait bon vivre. La ruée vers l'or du Klondike avait créé un « boom » économique à Vancouver, de sorte que la ville cadette avait pu dépasser son aînée sur le plan de la population et de l'influence commerciale. En fait, une bonne partie de la Colombie-Britannique était en plein essor à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. De nouvelles villes comme Rossland, New Denver, Trail, Nelson, Grand Forks et Greenwood connaissaient une croissance rapide en raison de la proximité des mines de plomb, d'argent, de cuivre et d'or. Victoria, toutefois, se satisfaisait de son rôle de capitale provinciale et de siège permanent du gouvernement, rôle que d'autres villes ont voulu lui ravir au début des années 1890.

La construction des édifices législatifs a été, à l'époque, le projet le plus ambitieux que la province eût jamais entrepris. Elle a littéralement épuisé la main-d'œuvre régionale et utilisé des milliers de dollars de matériaux locaux, comme le granit, dont on s'est servi pour la fondation et les marches de l'entrée principale, le bois, pour les planchers et la finition, et 6,5 acres d'ardoise, pour le toit. Le projet a très fortement stimulé l'économie de Victoria et rassuré bien des habitants, qui s'inquiétaient de la grande activité économique de Vancouver. Ainsi, au cours des années suivantes, cédant aux pressions de Turner et de ses partisans, le gouvernement a, à contrecœur, approuvé de nouvelles hausses budgétaires totalisant 400 000 \$.

Après cinq ans, la construction du « palais de marbre » était terminée. Les habitants de la province s'émerveillaient de voir la brillante esquisse de Rattenbury transformée en une œuvre de pierre et de verre. Ils étaient fiers de leurs magnifiques nouveaux édifices gouvernementaux, et quelques défauts « mineurs », comme l'absence de toilettes dans l'édifice principal, ne méritaient pas qu'on s'y arrête, en pleins préparatifs pour les festivités du gala d'inauguration.

#### **Le jour de l'inauguration**

Les édifices du Parlement ont été officiellement ouverts le 10 février 1898 en même temps que le début de la quatrième session de la septième législature du Parlement de la Colombie-Britannique. Les billets pour assister aux cérémonies d'inauguration se vendaient comme des petits pains. Il n'y avait que 650 sièges, mais on a reçu près de 4 000 demandes. L'inauguration a donné lieu à beaucoup de publicité, et tout le beau monde de Victoria était sur place pour assister aux célébrations. La fièvre ambiante aidant, les

réactions aux nouveaux édifices ont été, pour la plupart, élogieuses. Selon le journal local, durant la cérémonie :

la crème de la société provinciale, comprenant les hommes les plus [importants] de la vie publique et professionnelle de la Colombie-Britannique, était entassée au point de manquer d'air, mais personne ne s'est plaint pendant que tous écoutaient les hymnes patriotiques inspirants que chantait le club Arion, les prières récitées par les évêques et les formalités de l'inauguration. C'était une grande occasion et nul ne voulait manquer ne serait-ce qu'un instant des cérémonies pour satisfaire à son confort personnel<sup>1</sup>.

L'Assemblée législative a levé la séance à 16 h 15, mais le gala s'est poursuivi jusque dans la soirée. Des fanfares militaires ont joué toute la journée, et des feux d'artifice ont été tenus le soir. L'inauguration était considérée comme un événement si important pour tous les habitants de la province que les écoles ont été fermées pour l'occasion, et les enfants ont reçu une photo souvenir des nouveaux édifices du Parlement.

L'Assemblée législative a siégé pendant 13 semaines. Les députés ont débattu une variété de questions, des subventions aux chemins de fer en passant par le vote des femmes<sup>2</sup>, sans oublier les dépassements de coûts des nouveaux édifices. Pendant qu'on faisait les derniers calculs, la presse continuait de soulever des questions, ainsi que l'Assemblée législative, au sujet des coûts qui ne cessaient de grimper. Les premières estimations se chiffraient à 686 425 \$, mais, au moment de la prorogation de l'Assemblée le 20 mai, les coûts définitifs s'élevaient à 923 882,30 \$. Ce montant a suscité l'indignation de la population et est devenu un enjeu clé des élections provinciales de l'été.

### Les élections provinciales de 1898

Après un mandat de trois ans, le gouvernement du premier ministre Turner était considéré par un grand nombre d'électeurs comme étant au service d'intérêts spéciaux – les patrons des chemins de fer, les barons du bois d'œuvre et les magnats de l'industrie. À l'annonce des élections, fixées au 9 juillet, de nombreux observateurs prédisaient que le premier ministre et ses partisans allaient y laisser des plumes.

Les éditorialistes, surtout ceux des journaux du continent, ont vigoureusement critiqué la construction des édifices du Parlement, la qualifiant « d'extravagance criminelle<sup>3</sup> ». On a rappelé aux électeurs que le premier ministre Turner leur avait solennellement donné l'assurance, dans le discours sur le budget de 1897, que les coûts ne dépasseraient pas 820 000 \$.

Pendant la campagne, les adversaires politiques firent paraître de la publicité, avec des titres comme « Imprévoyance budgétaire! Dehors les incompétents et les vauriens! », pour inciter les électeurs à condamner le gouvernement « pour avoir, pendant une période de crise et de baisse des recettes, gaspillé 1 200 000 \$ pour construire un luxueux palais de marbre – les nouveaux édifices du Parlement à Victoria – et délibérément

trompé la population en déclarant que les coûts ne dépasseraient pas 600 000 \$ ».

Bien des électeurs se préoccupaient de la santé financière de la province : la dette publique, qui s'élevait à 3 187 456 \$ en 1893, avait plus que doublé, passant à 7 425 262 \$ en 1898.

Comme il n'y avait pas encore de partis politiques organisés au niveau provincial, Turner avait besoin de l'appui d'une majorité de députés pour conserver son poste de premier ministre. Mais ses opposants ont fait une campagne efficace. Des 38 députés élus aux élections de 1898, seulement 15 étaient des partisans avoués de Turner, de sorte que celui-ci ne disposait plus de l'appui de la majorité. Néanmoins, il refusa de démissionner, forçant le lieutenant-gouverneur Thomas McInnes à le démettre de ses fonctions. McInnes a demandé à son ami et ancien premier ministre, Robert Beaven, qui ne siégeait pas à l'Assemblée législative, de former le gouvernement. Beaven a bien tenté de le faire pendant quatre jours mais en vain. Enfin, le lieutenant-gouverneur a demandé à Charles Augustus Semlin, qui, lui, a réussi à former le nouveau gouvernement.

La Colombie-Britannique était en pleine crise politique. Depuis son adhésion à la Confédération en 1871, la province avait été dirigée par onze premiers ministres – en moyenne, un nouveau gouvernement tous les trois ans. Les élections de 1898 ont été suivies de cinq autres années turbulentes, marquées par cinq changements de premier ministre, une crise constitutionnelle à laquelle le lieutenant-gouverneur a été mêlé et une dette publique croissante, qui devait dépasser 12 millions de dollars en 1903.

### Conclusion

Depuis un siècle, les édifices du Parlement servent fièrement la population de la Colombie-Britannique, à titre de symbole clé de notre patrimoine provincial. Le concept architectural de Rattenbury lui a valu l'éloge de 70 000 admirateurs en 1899 et continue d'attirer le double de visiteurs aujourd'hui<sup>4</sup>. Les édifices ont un double rôle : à la fois attraction touristique et siège de la démocratie parlementaire de la Colombie-Britannique. Pendant que les visiteurs se promènent dans les corridors historiques, qu'ils admirent le marbre et les vitraux, dans ces mêmes murs, les parlementaires façonnent l'avenir politique. En fin de compte, les controverses et polémiques que ces édifices ont suscitées dans les premiers temps semblent avoir été un bon départ pour un édifice qui, depuis, sert d'enceinte à des débats politiques.

### Notes

1. *The Daily Colonist*, 11 février 1898.
2. Le projet de loi 52, *The Franchise Extension Act*, a été en fait rejeté au cours de la session de 1898 par un vote de 18 contre 10.
3. *The Daily Columbian*, 2 mai 1898.
4. Harry Gregson, *A History of Victoria: 1842-1907*, Victoria, Victoria Observer Publishing Company, p. 78.